

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 35 (1899)

**Heft:** 50

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

XXXV<sup>e</sup> ANNÉE

N° 30.

LAUSANNE

9 décembre 1899

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Exprimer toutes choses et telles  
ce qui est bon.

**SOMMAIRE:** La limite des langues française et allemande en Suisse. — Un  
jour d'autant culture. — Variétés. — Notre Agenda. — Chronique scolaire.  
Genève, Fribourg, Vaud. — Bibliographie. — Partie pratique: leçon de choses,  
langue maternelle, composition, dictées, récitation, histoire, comptabilité,  
écriture enfantine.

## LA LIMITÉ DES LANGUES FRANÇAISE ET ALLEMANDE EN SUISSE (suite.)

La limite des langues forme une ligne assez régulière. En bien des points, son tracé est lié à la nature du sol. Sur une grande longueur dans les Alpes et plus rarement dans le Jura, elle suit la crête des chaînes de montagnes; elle emprunte à la Thônelle, à la Broye, à la Sarine une partie de leur cours. Nulle part jusqu'ici l'une des deux langues ne forme d'ilot fermé situé dans le domaine de l'autre. La plus forte sinuosité de la ligne se place près de Cressier, village fribourgeois en majorité de langue française, qui est entouré au nord, au sud et à l'est, de communes allemandes. Il n'est relié au domaine de la langue française que par une bande étroite et par le village de Courgevaud. Après la germanisation de Courgevaud, dit M. Zimmerli, Cressier formera un îlot romand en pays suisse-allemand.

Dans le Jura bernois, la ligne de séparation des langues se dirige vers l'est, franchit la Birse à mi-distance à peu près entre Soyhières et Liesberg et emprunte ensuite la frontière entre les cantons de Berne et de Soleure, sauf vers la Scheulte et Elay qu'elle laisse en pays de langue allemande. Bienné, l'une des villes de la Suisse occidentale qui ont le plus prospéré depuis un demi-siècle, appartient en majorité à la Suisse allemande, mais l'accroissement de la population profite beaucoup plus à la langue française qu'à la langue allemande. Au point de vue du langage, dit M. Zimmerli, l'Allemand est moins conservateur que le Romand. A Bienné, les noms des rues sont dans les deux langues et, sur un total de 2500 écoliers primaires en 1890, les classes francaises ne comptaient que 300 écoliers de moins que les classes allemandes.

Au sud-ouest de Biel, sur la rive gauche du lac, l'allemand s'est étendu jusqu'au delà de Douanne, mais plus on s'éloigne de la ville, plus on reconnaît l'origine romane des noms donnés aux fermes, aux champs, etc., et plus on trouve de noms de famille de consonnance française. On est parfois surpris de lire sur des pierres tombales, au-dessus de noms de famille absolument français, les mots : « Vergiss mein nicht. » En face de l'île de St-Pierre, la limite se rapproche du lac de Biel qu'elle atteint bientôt. Elle laisse Neuveville en terre romane, remonte la Thiele sans entamer le canton de Neuchâtel et rejoint l'embouchure de la Broye, rivière qu'elle ne quitte plus jusqu'au lac de Morat.

L'allemand a fait des progrès dans le district de Morat. La ville même de Morat, jadis romane, ne s'est germanisée peu à peu qu'à partir du XIV<sup>e</sup> siècle; ses comptes communaux, que M. Zimmerli a pu consulter pour toute la période allant de 1439 à nos jours, furent tenus en français jusqu'en 1480, tantôt dans une langue tantôt dans l'autre de 1480 à 1509, en allemand de 1509 à 1518, puis de nouveau en français de 1518 à 1524, et définitivement en allemand depuis 1524. Une école française existait encore à Morat en 1804, mais aujourd'hui l'école est entièrement allemande. Cependant, lors du recensement de 1888, sur une population totale de 2337 habitants, Morat comptait 448 personnes de langue française, appartenant à des familles immigrées dans le cours de notre siècle.

Fribourg est sur la limite du français et de l'allemand. Les destinées de cette ville au point de vue des langues ont été influencées par son histoire politique et économique. Après son entrée dans la Confédération, l'allemand y fut en grande faveur auprès du gouvernement. Un grand nombre de familles se mirent à germaniser leurs noms : les Du Pasquier se transformèrent en Von der Weid, les Cugnot en Weck, les Veillard en Alt, les Rey en König, les Chenaux en Kannell, etc. On défendit de chanter, de crier dans les rues les marchandises en français. Mais ce fut inutile ; le français résista et fit des progrès. L'allemand se maintint à l'est, du côté de Berne, le français régna à l'ouest. Un article de la Constitution de 1830 disait : « La langue française est la langue du gouvernement. » Ce principe n'a pas été maintenu. Sur le terrain cantonal, le français et l'allemand sont reconnus comme langues officielles mais, dans l'administration de la ville, le français seul est en usage. En 1888, les 63 % de la population parlaient français ; les 37 % allemand. M. Zimmerli déplore que les Fribourgeois de langue allemande ne témoignent pas d'une grande énergie à défendre leur idiome, qu'ils envoient leurs enfants dans les classes françaises et qu'ils se plaisent même à parler un mauvais français dans la famille. Peut-être l'Université fondée en 1889 améliorera-t-elle la situation de l'allemand à Fribourg, car cette langue y est fortement représentée soit dans le corps professoral, soit parmi les étudiants.

A partir de Fribourg, la limite se dirige au sud, passe par la Berra, se rapproche du lac Noir, coupe le torrent de Jougne ou Jaun, à mi-distance entre Charmey et Bellegarde, et touche la Dent de Ruth. De là, jusqu'aux cimes occidentales du massif du Wildstrubel, en passant par la Berra d'Audon, elle coïncide avec la frontière qui sépare le canton de Berne des cantons de Vaud et du Valais.

Le Valais est coupé transversalement par la limite, dont Sierre, la Bella-Tola, le Weisshorn, la Dent Blanche et la Dent d'Hérens marquent le tracé. Le français est en progrès dans ce canton. Sion était encore au XIV<sup>e</sup> siècle une ville essentiellement romane. La germanisation y commença avec le XV<sup>e</sup> siècle; il y a cent ans l'allemand y était la langue dominante, celle des autorités, de l'école et de l'église. Mais, durant notre siècle, il a fortement reculé; les procès-verbaux de l'assemblée communale ont été rédigés en allemand jusqu'en 1850 et depuis lors en français. De 1860 à 1888, la proportion des habitants de langue allemande a passé de 43 % de la population totale à 33 %. Les noms des rues, les enseignes des magasins sont en français. Sur les 714 élèves qui suivent les écoles de la ville, les classes allemandes en comptent à peine 100. Dans le préau, dit M. Zimmerli, lorsque les enfants jouent pendant la récréation, on n'entend que le français.

A Sierre, de 1860 à 1888, la population de langue allemande a reculé de 74 à 63 %. Et le mouvement ne fait que s'accélérer. En 1896, les classes françaises comptaient le 84 %, et les classes allemandes le 16 % seulement du nombre total des écoliers; la moitié des élèves qui suivent les classes françaises appartenait à des familles de langue allemande. Le procès-verbal de l'assemblée de commune est actuellement rédigé en français.

Cette situation favorable du français en Valais tient aux conditions économiques du pays. Ce canton ne communique avec la Suisse allemande que par des cols alpestres, tandis qu'il est ouvert du côté de la Suisse romande; c'est par celle-ci surtout que les influences extérieures, que le mouvement et la vie pénétreront dans la grande vallée. Le français y est de fait, sinon de droit, la langue officielle. Sur 103 députés, le Grand Conseil valaisan compte 29 représentants des districts allemands, et cependant toutes les discussions y ont lieu en français; rarement, dit M. Zimmerli, citant un article du *Wattiser Baten*, un des députés du Haut-Valais a le courage d'y parler en allemand. La langue française s'est avancée vers l'ouest avec le chemin de fer; il est probable que ses progrès seront plus sensibles encore lorsque le tunnel du Simplon sera ouvert à la circulation. Toutefois, fait remarquer M. Zimmerli, si le percement du Lötschberg a lieu, il contribuera en quelque mesure, en unissant le Valais aux cantons allemands, à rétablir l'équilibre.

La question de l'immigration des Suisses allemands à l'intérieur de la Suisse romande et vice-versa est liée à celle de la limite des

langues, mais elle mériterait d'être étudiée pour elle-même et ne peut rentrer dans le cadre de cet article. Le dernier recensement a prouvé que, pour l'ensemble de la Suisse, la population de langue française s'accroît proportionnellement plus rapidement que celle de langue allemande. De 1880 à 1898, le nombre des Suisses parlant français s'est augmenté de 26 600 personnes, soit de 4% environ, et celui des Suisses parlant allemand de 52 300, ou de 2 1/2 % seulement. Bien que les Suisses allemands soient plus prolifiques que les Suisses romands, ce résultat s'explique facilement par le fait que les nombreux immigrants suisses-allemands en pays romand se romanisent dès la seconde génération.

M. Zimmerli et Hunziker soutiennent que le Jura bernois de langue française ne compte qu'une école allemande officielle — celle de Choindez, — que les cantons de Vaud et de Neuchâtel en soient totalement dépourvus et qu'il n'y ait à Genève qu'une école allemande privée, l'école réformée allemande, qui reçoit une subvention de l'Etat et de la ville. Cela n'a rien d'extraordinaire. Il est facile de comprendre que les Suisses allemands établis en Suisse romande ont tout intérêt à faire apprendre à leurs enfants, dès le bas âge, le français, c'est-à-dire la langue du milieu où ils seront appelés à vivre. D'ailleurs, que ces enfants tendent à augmenter la part proportionnelle du français ou de l'allemand, cela importe peu pourvu qu'ils reçoivent une éducation nationale et qu'ils aient des sentiments suisses. L'essentiel est qu'à l'inverse de ce qui se passe en Bohême et dans d'autres pays, la lutte des langues conserve chez nous son caractère calme et pacifique et qu'elle se fasse sans pression d'aucune sorte. Les principes de liberté qui sont à la base de nos institutions démocratiques nous font un devoir de respecter les droits qui sont garantis à chaque race et de laisser la limite des langues osciller suivant les lois naturelles.

W. ROSIER.

#### UN CAS D'AUDITION COLOREE

Un phénomène des plus bizarres est celui de l'audition colorée. Les manifestations auxquelles il donne lieu ont déjà fourni la matière de nombreuses études (Voir, entre autres, la *Recue philologique* de ces dernières années). Une élève de l'Ecole normale cantonale de Neuchâtel a rédigé ses impressions sur ce sujet. Nous croyons que ce travail original intéressera les lecteurs de l'*Éducateur*.

C. KNAUF.

Les voyelles, les diphtongues, certains noms de personnes et noms communs doucent à l'esprit l'idée d'une couleur. Pour moi, voici à quelles couleurs les voyelles me font penser :

o - blanc ; e - rose ; i - bleu pâle ; a - brun ou noir ; u - bleu-foncé et violet ; et les diphtongues : ou - rouge ; ea - gris ; au - vert ; ei gris-vert ; oo, oa - brun.

Noms propres : Berthe - bleu ; Elise - gris ; Charles - blanc ; Charlotte - noir ; Adolphe - brun ; Hélène - rose ; Eustache - gris ; André - brun ; Paul - noir ; Jules - violet ; Alice - blanc.

Noms communs : fin - vert ; boîte - rouge ; entrée - brun ; instinct - vert ; œil - vert ; manteau - bleu ; table - blanc ; corde - vert ; fête - rose ; enfant - brun.

Bien que l'on me fasse penser à la couleur rose, les noms suivants, où se trouve cette couleur, n'éveillent dans mon esprit l'idée d'aucune couleur :

Ernest — Berthe — Esther — Elisabeth.

L'imagination n'a aucune part dans ce dont je viens de parler. A l'âge de 10 ou 11 ans, je pensais que le ciel était blanc, bleu, etc., tout naturellement, et sans que personne n'eût jamais parlé de la chose. J'ai été très surprise d'apprendre que toutes les personnes ne jouissaient pas de l'audition colorée, et qu'on avait à ce sujet des idées différentes.

## VARIÉTÉS

**Guillaume II, éducateur.** — L'activité de l'empereur d'Allemagne s'étend à tout, on le sait. C'est un des meilleurs officiers de cavalerie de son empire, un des meilleurs vachers du monde, il inspire des drames, compose des poèmes et de la musique, peint des tableaux et fait des sermons. Il a aussi une pédagogie à lui, car il est universel. M. Guérard, dans un article piquant de *L'École nouvelle*, résume les idées pédagogiques que Guillaume II a semées dans ses ordres, discours et conférences. C'est une étude très amusante. Nous reviendrons un jour ou l'autre sur la pédagogie du Kaiser tout puissant, que quelques humains plaignants ont tenté de pourrir caractériser par ces simples mots : *Gott weiß alles, der Kaiser weiß alles... besser!*

**La fin de l'écriture.** — On prétend que ce moment est tout proche où la machine à écrire va supprimer l'usage de l'écriture manuscrite. En Amérique, elle se trouve partout, dans les hôtels, à bord des paquebots, dans les bureaux de postes et de télégraphes et jusque dans les wagons-salons des trains de chemin de fer. Il y en a même dans les écoles, non seulement professionnelles et commerciales, mais aussi dans les écoles élémentaires où l'on enseigne aux enfants la stélographie. — Il est vrai de dire que la vulgarisation de la machine à écrire pourra bien quelque jour amener une petite révolution dans la vie scolaire.

**Notre Agenda.** — Nous adressons à tous les lecteurs un chaleureux appel en faveur de l'*Agenda des écoles* pour 1900. Que chacun de nos amis fasse dans son entourage une active propagande pour encourager ses collègues à se procurer le nouvel *Agenda*. Ceux qui l'achèteront verront avec plaisir les nombreuses améliorations qui y ont été apportées; en même temps, ils feront une bonne œuvre, en versant une modeste quote dans la *Caisse de secours de notre Société*.

## CHRONIQUE SCOLAIRE

**Carte murale de la Suisse.** — Un poste de 22 000 fr. est prévu au budget fédéral de 1900 pour cette carte, qui doit être achetée en 1901. Prenez-en note!

**La Conférence des chefs de Départements de l'Instruction publique de la Suisse** aura lieu à St-Gall le 10 janvier 1900. À l'ordre du jour figure le rapport sur les travaux de la Commission de l'Atlas scolaire suisse, les propositions du Schäriz, *Laherrereck* votées au dernier congrès de Barne (Atlas pour les écoles secondaires, tableaux pour l'enseignement infantil et manuel d'histoire naturelle) et enfin la question des subventions fédérales pour l'école primaire.

GENÈVE. — La discussion continue entre les partisans de la musique chiffrée et ceux de la musique notée. Mais des journaux quotidiens, la polemique s'est transportée dans les revues spéciales, en particulier dans *L'Archeur musical*, dont le dernier numéro renferme une lettre de M. E. G. (Emile Golay<sup>2</sup>), une réponse de M. Ch. Romieux, et des lettres de MM. Rohrlecy et Grunholzer, relevant toutes sur ce sujet. M. E. G. cite ce fait intéressant que la méthode chiffrée fait des progrès en France et en Belgique et qu'elle est employée dans toutes les écoles primaires des Pays-Bas, de l'Angleterre (où les lettres remplacent les chiffres) et de l'Etat de New-York. Il montre, par des citations de rapports français et belges, que cette méthode est celle qui convient à l'école primaire. M. Ch. Romieux lui répond que, malgré tout, la musique notée s'impose, parce qu'elle seule a cours dans la vie pratique et que le chiffre est inutilisable en dehors du chant.

La commission unie par le Département de l'Instruction publique pour étudier la question fait procéder en ce moment à des expériences et à des comparaisons dans quelques classes primaires et formulara prochainement ses conclusions.

R.

FRIBOURG. — Depuis ma dernière chronique, bien des faits scolaires ont survécu chez nous, et je regrette vraiment mon retard à vous les communiquer. Mais, mieux vaut tard que jamais.

Et d'abord, permettez-moi de vous dire que notre nouveau *Livre de lecture* pour le degré supérieur des écoles primaires, a reçu le meilleur accueil du personnel enseignant. C'était à prévoir, car une grande scanned est maintenant combinée, et il en résultera d'heureuses conséquences pour nos écoles.

A la suite du *Livre de lecture* est venue la cinquième série du Cours gradué de calcul et l'usage des écoles primaires. Ces recueils sont fort bien réalisés par M. Michaud, ancien directeur de l'École normale, actuellement receveur d'Etat à Morat. Chaque série est accompagnée du *Guide du maître*, qui renferme d'utiles directions relatives à la méthode à suivre dans l'enseignement du calcul. Les exercices de comptabilité et de géométrie sont intercalés dans ce petit recueil. C'est là une heureuse innovation, qui a fait gagner du temps aussi bien aux maîtres qu'aux élèves.

Un nouveau *Programme général* ou plan d'études et un nouveau *Règlement général* des écoles primaires viennent de paraître. Signalons aussi un *Programme* des écoles régionales. Le temps et la place nous manquent pour entrer dans les détails de ces nouvelles publications scolaires, qui témoignent, une fois de plus, de l'activité constante et énergique déployée par l'honorable directeur de l'Instruction publique de notre canton.

En outre, le dernier compte rendu annuel de la direction de l'Instruction publique vient de sortir de presse. Comme par le passé et comme cela se pratique un peu partout, nous y trouvons des données intéressantes sur l'enseignement primaire, sur les écoles régionales et secondaires, sur l'École normale de Hauteville, sur l'enseignement littéraire, industriel et supérieur au Collège de Fribourg et, enfin, sur l'Université. Rien n'a été oublié et le tout se termine par un aperçu sur les établissements auxiliaires, tels que la Bibliothèque cantonale et universitaire, le Musée scientifique, le Musée artistique et historique, le Musée pédagogique et la Caisse de retraite des membres du corps enseignant primaire et secondaire fribourgeois.

Vers la fin de l'été, se renousseront à Fribourg, au Musée pédagogique, sous la présidence de M. le professeur Horner, les représentants des expositions scolaires suisses de Zurich, Berne, Neuchâtel, Lausanne et Fribourg. La discussion a porté sur le rapport de M. Lüthi, professeur au Gymnase de Berne. Voici la question : Quelle nouvelle tâche ont les expositions scolaires dans le domaine de l'enseigne-

ment intuitif? — A ce sujet, vous avez déjà parlé, dans *l'Éducateur*, de l'exposition scolaire organisée à l'occasion du dernier congrès scolaire de Berne.

La question mise à l'étude par le comité de la Société fribourgeoise d'éducation est celle-ci : *Matériel indispensable à l'enseignement intuitif dans les trois cours de l'école primaire. Moyens pratiques de se les procurer.* La réunion générale aura lieu, en prochain, dans la petite ville d'Estavayer, sur les riant bords du gracieux lac de Neuchâtel.

Deux mois encore, et ce sera tout pour cette fois. Dernièrement, une petite solennité scolaire se déroulait à l'Ecole normale de Hauteville. On fêtait gentiment bien le vingt-cinquième anniversaire de M. le professeur Lebel. Ce maître, — capable et modeste, — a déjà travaillé pendant un quart de siècle à la formation des instituteurs de notre canton, et tous lui ont conservé la meilleur souvenir.

Encore une bonne nouvelle : c'est la promesse que vient de faire, dans la présente session du Grand Conseil, M. le Directeur de l'Instruction publique, d'arriver le plus tôt possible à l'amélioration du traitement du personnel enseignant. C'est aussi le vœu de tous les intéressés. A. P.

— *La Liberté* raconte que dans un village de la contrée de l'Arbigne, on a fait un charivari à un instituteur qui quittait son poste après cinq ans de bons et loyaux services et pour des motifs des plus honteables!

**VAUD.** — **Société évangélique d'éducation.** L'assemblée semestrielle de la Société évangélique d'éducation a réuni, samedi 25 novembre dernier, une nombreuse assistance.

M. le professeur Ch. Vuillemin a parlé du rôle de la prière dans l'éducation.

M. Lavanchy, instituteur à Essertines-sur-Yverdon, a ensuite présenté une étude sur l'école et la Bible, qui a provoqué une intéressante discussion.

Le comité de la société a été confirmé dans ses fonctions. Il est actuellement composé de MM. Benaud, directeur de l'école d'Echichens, président, Lavanchy et Gillard, instituteurs, et de Mmes Déverria-Mayer et Raymond.

**Ballaigues.** Jeudi 16 novembre, une cérémonie touchante avait lieu dans le temple de Ballaigues : les autorités communales, les écoles, sous la direction de M. Jaquet instituteur, une grande partie de la population, des membres de la société des Secours mutuels et de nombreux régents du district d'Orbe, en tout 150 personnes, étaient réunies pour rendre les derniers devoirs à M. Benjamin Richard, ancien instituteur.

Le vénérable vieillard qui vient de s'éteindre dans sa 78<sup>e</sup> année a été une des figures les plus intéressantes du corps enseignant vandois. De 1840 à 1856, Benjamin Richard est instituteur aux Tuillières de Grandson ; il est ensuite appelé à diriger la première école de Ballaigues, sa commune Horaine, poste qu'il occupe jusqu'au moment de sa retraite, en 1890, soit pendant 34 ans. Il a ainsi vécu 50 années de sa vie au service de l'instruction populaire. En songeant à une aussi belle carrière, à la somme de travail et de dévouement qu'elle représente, on se sent saisi d'une vive émotion, d'un profond respect. Ce sont évidemment ces sentiments-là qui animent M. le pasteur Subilia, lorsqu'il a fait son éloquente oraison, sentiments qu'il a si bien su faire partager à toute l'asssemblée. M. S. a fait ressortir les traits de cette belle figure : pédagogue distingué, n'a-t-il dit en substance, R. Richard savait être ferme avec les élèves récalcitrants et encourager les bons dans la voie du bien ; son amour pour la jeunesse se sentait dans ses réprimandes comme dans ses récompenses ; citoyen modèle, il s'intéressait à la société en général, aux œuvres philanthropiques, tout spécialement à la Société des secours mutuels à laquelle il voulait une sollicitude particulière ; chrétien convaincu, il avait à cœur de remplir strictement ses devoirs religieux : « ce n'est pas dimanche pour moi, si je ne vais pas au culte » disait-il volontiers.

L'œuvre de Richard sera aussi durable qu'elle a été modeste et la mémoire de cet homme de bien restera chère à la population de Ballaigues et aux nombreux amis qui ont eu le privilège de le connaître. I. P.

### Avis aux collègues ayant rendu leurs effets militaires.

Dans le n° 20 de l'*Educateur*, et sous ce titre, j'avais fait un appel aux collègues ayant à se plaignre au sujet de sonnes qui leur étaient reclamées pour le rafraîchissage de leur fusil. 23 collègues m'ont envoyé leur adhésion ; dans ce nombre, 19 seulement renferment une partie de la somme payée.

M. le Contrôleur d'armes de la 1<sup>re</sup> division, chargé par l'autorité militaire de procéder à une enquête à ce sujet, n'a pu la faire qu'au retour de ses inspections d'armes. D'autre part, le rassemblement de troupes a fort occupé le service des arsenaux ; c'est pour ces deux raisons que le résultat de l'enquête ne m'est parvenu qu'à la fin d'octobre. En voici un résumé :

M. le Contrôleur d'armes a constaté que les canons des fusils, restitués par les 36 dits instituteurs, étaient piqués, mais dans une mesure très peu étendue, savoir :

- a) Fusils assez fortement piqués (7 inst.)
- b) Fusils assez légèrement piqués (4 inst.)
- c) Fusils légèrement piqués (19 inst.)

Les militaires étant responsables du parfait entretien de leur arme, c'est avec plaisir que le service des arsenaux a réclamé le prix du rafraîchissage du canon à de leur fusil, comme cela a bien été parmi tous les militaires rentrant à leur armement.

Les militaires n'examinent pas l'intérieur de leur arme avec assez de soin pour apercevoir les piqûres qui peuvent s'y trouver. En outre, le contrôle des armes, au moment de leur restitution définitive, est plus sévère qu'aux inspections annuelles. Aussi longtemps que le fusil reste entre les mains de l'homme, on tolère les piqûres légères pour ne pas occasionner des agrandissements de calibre ; mais une fois l'arme rendue, les piqûres doivent disparaître au moyen du rafraîchissage. Le coût de ce travail est réclamé aux militaires négligents.

L'autorité militaire consent toutefois, pour les fusils piqués légèrement, dont les taches sont moins apparentes et dont le rafraîchissage exige moins le calibre à diminuer de pointe le prix de réparation. Les instituteurs dont les armes se trouvaient dans ce cas et dont les bons étaient à jour doivent donc à payer que fr. 150 ; il sera remboursé parcellaire valeur à ceux d'entre eux qui ont déjà payé 2 fr. \*

Instituteurs dont les armes étaient légèrement piquées :

M. Henchoz, Villeneuve, Clément, Champvent, Bruand, Courtillers, Faguet, Savigny, Cornuz, Chevroux, Bouquet, Pichot le Grand, Savary, Nodilles, Perez, Chapelier, Magon, Maracut (Ondres), Regamey, Bischillon, Bezençon, Payerne, Perrin, Montcherand, Meylan, Abergement, Giriena, Scatier, Depressaz, Sollens, Chantreys, Chavornay, Zwahlen, Cottens, Décampel, Preligny sur Morens.

Pour ma part, je me suis contenté de la solution donnée à notre réclamation collective, bien qu'elle ne me satisfasse pas comme je l'aurais désiré, mais, réflexion faite, il ne me sera plus réclamé parcellaire valeur pour l'arme que je ne reverrai probablement plus.

Aux jeunes collègues qui auront à rendre leur arme, je conseille d'en examiner le canon au microscope afin de n'y laisser aucune piqûre, si légère soit-elle !

G. Juchau, inst. à Dommartin.

### PENSEES

Celui qui sait écouter sait tout ce que les hommes doivent savoir.  
Celui qui est le maître de sa colère est maître de tout.

## PARTIE PRATIQUE.

### LEÇON DE CHOSES.

*Enfants de 8 à 10 ans.*

#### **La hache.**

Cette leçon est tirée d'une leçon d'histoire sur les habitations lacustres.

#### **Introduction.**

Quels furent les premiers habitants de notre patrie ? Pourquoi ont-ils reçu le nom d'hommes des cavernes ? Se trouvaient-ils heureux dans leurs grottes ? Qu'avaient-ils à redouter ? Qui l'imaginaient-ils ? Comment s'y prirent-ils pour construire des demeures sur l'eau ? Que devaient-ils faire à leurs pilotis pour réussir à les entourer ? Avaient-ils les outils nécessaires ? Lesquels avaient-ils dû posséder ?

Seize. — Partons de la hache.

Y avait-il sur la terre des corps capables de couper et pouvant tenir lieu de hache ? Quelles qualités devaient posséder ces pierres ? (Présentation d'une hache lacustre.) Comment appellerons-nous cet objet ?

#### **1. La première hache.**

Parlez-vous, qui a déjà coupé du bois ? Avec une hache semblable ? De celle que vous avez tenue ou de celle-ci, laquelle est la plus commode, la mieux faite ? Qu'est-ce que cela nous montre ? (One : l'homme a progressé.) Qu'a-t-il dû faire pour s'instruire ? (Observer, réfléchir.) A votre tour, hommes de plus tard, cherchez à vous instruire ; observez cette hache (présentation d'une hache moderne) et dites combien elle a de parties. Nommez-les. Laquelle est la plus importante ? Pourquoi ? Et, dans la lame, quel est le côté principal ? A quoi le regardez-vous ? Comment le nomme-t-on ? (Le tranchant.) Quel est le côté opposé au tranchant ? (Le dos.) En quelle matière est cette lame ? Pourquoi a-t-on choisi ce métal ? Quelle est la forme de la lame ? N'aurait-on pas pu lui donner une forme quelconque ? Que remarquez-vous dans le dos de la lame ? A quelle intention a-t-on pratiqué ce trou ? Le manche est-il indispensable ? (Quelle est son utilité ? Il augmente la force du coup, il rallonge le bras en quelque sorte.)

Résumé général des réponses obliennes. Quel objet venons-nous de décrire ?

#### **2. La hache d'aujourd'hui.**

A qui la hache est-elle indispensable ? Quels mouvements fait le bûcheron ? Pourquoi lève-t-il d'abord le bras ? La force suffit-elle au bûcheron ? Il lui faut aussi de l'adresse, du coup d'œil.

#### **3. Que se sert de la hache ?**

Que peut-on couper avec une hache ? Quel bois se fend le plus facilement ? Dans quel sens ? Pourquoi ?

#### **4. Ce que l'on coupe avec la hache.**

Toutes les haches coupent-elles également bien ? Quelles qualités doit avoir une bonne hache ? Comment ne doit-elle pas être ?

#### **5. Qualités d'une bonne hache.**

Play. — 1. La hache d'autrefois. — 2. La hache d'aujourd'hui. — 3. Qui se sert de la hache. — 4. Ce que l'on coupe avec la hache. — 5. Qualités d'une bonne hache.

#### **Résumé : La hache.**

La hache est le premier outil que les hommes ont inventé. Celle d'autrefois était une pierre longue, plate, taillée à l'un des bouts. Celle d'aujourd'hui est faite d'une lame d'acier et d'un manche en bois. La hache est indispensable au bûcheron. Celui-ci a besoin de force, d'adresse et de coup d'œil. Les bois les plus tenaces, tels que le sapin, sont les plus faciles à fendre. Leur tissu, peu serré, résiste moins. Une bonne hache n'est pas ébréchée, mais aiguisée, tranchante.

APPLICATIONS.

*Dessin d'une hache.*

*Gymnastique : Movements du bûcheron.*

*Récitation : Qui m'indiquera une courte poésie sur le bûcheron ? Je n'en connais pas.*

CLARA BARBOT

LANGUE MATERNELLE

III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> degré.

*Éducation, vocabulaire et expressions, Exercices d'invention et de style, Grammaire, Dictées, etc.*

I. Récit.

Pierre Ambroise était l'un des fils d'une blanchisseuse. Il avait perdu son père lorsqu'il était encore au berceau.

Un jour, il n'avait que six ans, sa mère, très embarrassée par une quantité de linge fin qui encombrerait la charrette, lui donna un gros morceau de pain et une tasse de lait et lui dit d'aller les manger dans son coin favori près de l'église.

Le petit Pierre venait de s'assoir commodément sur une large dalle, lorsqu'il vit passer un jeune garçon qui portait un petit chien et le frappa de la façon la plus cruelle.

Pierre se leva pour lui demander ce qu'il voulait faire de la pauvre bête.

— Je vais te noyer, répond le garçon.

— Oh ! pourquoi ?

— Parce qu'il n'appartient à personne et qu'il vient toujours chez nous pour demander à manger.

— Eh bien ! donne-le moi, s'il te plaît, plutôt que de le noyer.

— Te le donner ! J'aurai trop de plaisir à le voir se débattre dans l'eau.

— Oh ! ne le noie pas !... Prends mon pain et laisse le moi !

Le garçon regarde le morceau de pain que Pierre lui tend et finit par accepter l'échange.

Aussitôt Pierre s'empare du pauvre animal, détache la corde qui lui serrait le cou et lui donne à boire la plus grande partie de son lait.

Il se hâte ensuite de retourner chez sa mère. Elle ne fut pas enchantée d'avoir une bouche de plus à nourrir, mais elle n'eut pas le courage de renvoyer la pauvre bête.

Bijou prit donc sa place dans la petite mansarde et suivit chaque jour Pierre dans les courses qu'il faisait pour sa mère.

Qu'est-ce que vous dites de ce jeune garçon ? — C'était un bon garçon, n'est-ce pas ? Il a montré un excellent cœur. Vous auriez tous fait comme lui, j'en suis sûr. — Causerie sur la bonté envers les animaux ; les élèves auront sans doute quelque truit à raconter. Ce sera tout ensemble une leçon d'éducation et de morale pratique.

II. VOCABULAIRE ET EXPRESSIONS. — Faire trouver les personnes, les choses qui méritent le titre de *bon* ; *bon cœur*, *bons parents*, *bon fils*, *bonne action*, *bonne conscience*, *bonnes paroles*, *bon métier*, *bon ange*, *bonne occasion*, etc. (Chacune de ces expressions peut fournir la matière d'une petite discussion entre le maître et les élèves.)

On l'emploie quelquefois pour désigner des choses qui ne sont pas bonnes du tout ; exemple : *une bonne farce*, *un bon tour* ; c'est tout le contraire qu'on devrait dire. Il n'y a que de mauvaises farces et de vilaines tours.

Locutions. — *Tout de bon*. *Pour de bon*. — Il faut se mettre au travail pour ce bon, on s'est assez amusé. Il fait bon dormir quand ?... tard le matin ?... non,

quand on a fini ses devoirs, quand on est fatigué. Faire trouver encore où il fait bon (dans la famille, à l'école ?) et où il ne fait pas bon. — *Trair bon.* — Quand faut-il traer bon ?

III. COMPARAISON. — ANALOGIES ET SYNONYMES. — Dans le cours de la causeuse, on aura déjà eu l'occasion de remplacer le mot *bon* par d'autres semblables. Il s'agit de les reprendre un à un en les comparant et en précisant leur signification par de nombreux exemples — *doux, humain* (envers les animaux), *affectionné, aimable, gentil, sage, honnête, vertueux, vantageux, productif* (en parlant d'un soldier, celui de maçon, par exemple); *favorable* (une occasion), etc. Faire trouver la gradation : *bon, meilleur, très bon, excellent, parfait.* — *Décrire, nommer* (une bonté excessive, sans énergie, sans dignité, qui se laisse tout faire); est-ce encore une qualité ?

IV. ANTONYMES OU CONTRAIRES : *mauvais, méchant, malfaisant, cruel, pervers, abominable* (faire trouver la gradation et les nuances); *pire, détestable*, etc.

V. GRAMMAIRE. — Qu'indiquent tous ces mots dont vous venez de faire la connaissance ? — Sont-ils des *noms* ? — Ils ne nomment pas des personnes ou des choses. Ils indiquent... des qualités ou des défauts (ce sont aussi des qualités, mais mauvaises). Comment les appellerez-vous ? — (Les élèves connaissent déjà les *determinatifs*, on leur fait chercher par analogie les mots formés de la même façon : *affectionné, actif, jugeatif, productif*, etc. Dirigés par le maître, ces exercices de construction et de dérivation sont un excellent moyen d'enrichir la langue et de perfectionner l'orthographe). — Ces mots qui expriment des qualités bonnes ou mauvaises sont des... *qualificatifs*.

VI. Copie de tous les mots étudiés, deux ou trois fois chacun.

VII. Préparation par les élèves de phrases, renfermant les qualificatifs connus, au double point de vue du style et de l'orthographe. Oralement d'abord.

VIII. LECTURE, par la classe entière, d'un morceau du livre de lecture, recouvrant un trait de bonté, ou d'une anecdote prise ailleurs, par un élève devant ses camarades.

IX. Discrètes, avec les éléments des leçons orales, par exemple : Nous avons de bons parents (demander aux enfants s'ils pensent que bon doit aussi prendre s, sans leur parler encore des règles d'accord). Notre mère est nulle bon ange. Un enfant doit toujours être doux et humain envers les animaux. Les bonnes actions laissent toujours de bons souvenirs. Il faut écouter les bons conseils. Ne laissons pas perdre les bonnes occasions de nous inscrire, etc.

X. EXERCICES DE REMARQUE : reproduction du récit ci-dessus, ou d'un morceau lu.

XI. Ecoutez. Une bonne conscience vite toute crainte.

Il y a du bonheur à être bon.

La bonté gagne les cœurs.

P. Heyraud.

## COMPOSITION

### IV. LES ALLUMETTES.

(Voir le N° 42.)

Les allumettes ordinaires sont de petites baguettes de bois blanc, sapin, saule, peuplier, enduites d'une matière inflammable, et propres à allumer promptement le feu de nos foyers et de nos appartements. Elles se composent de trois parties : le bois ou la tige, le soufre et le phosphore.

Pour préparer la tige, on prend un bois léger, ayant peu de nœuds. On le scie en petits tronçons de la longueur des allumettes et avec des machines spéciales, on le découpe en menus morceaux qui sont triés et séchés rapidement.

Le soufre est une matière d'un beau jaune. On le trouve surtout dans le voisinage d'un volcan, quelquefois en masses presque puras, mais le plus souvent mê-

langu avec de la terre ou des pierres. Le soufre est inflammable, mais il ne s'enflamme pas comme le phosphore au simple frottement. Pour l'appliquer sur le bois, on lie les allumettes en faisceaux dans de grands cadres, et on les plonge dans un bain de soufre fondus.

Le phosphore est une substance un peu jaune, transparente comme de la cire. Son nom veut dire porc-jumière. Il est très inflammable et s'allume au son de frottement, c'est ce qui l'a rendu précieux pour la fabrication des allumettes. C'est une substance horriblement venimeuse et qui se trouve pourtant dans les os des animaux, même dans la viande et dans le lait. Il n'est à redouter qu'à l'état pur et à l'extrême des allumettes. On en fait une pâte, additionnée de colle, de sable fin, et d'une matière colorante. Les allumettes, déjà souffrées, sont plongées dans cette pâte et séchées à nouveau. Pour les allumer, il suffit alors de frotter l'extrême sur un corps rugueux, le phosphore s'allume aussitôt et communique le feu au soufre ; celui-ci brûle assez longtemps pour enflammer le tout.

Lorsque les allumettes sont servies, des femmes ou des enfants les rangent dans des boîtes en carton ou en bois, vides d'un couvercle qui sera de frottoir. Tous les ouvriers en allumettes phosphorées sont exposés à une terrible maladie, la nécrose, qui commence par une mort des os de la mâchoire.

Il existe une grande variété d'allumettes : les allumettes ordinaires à tiges courbes ou rondes, les allumettes dites de sûreté et les allumettes-bougies. Toutes demandent certaines précautions, soit à cause de l'embaumement par le phosphore, soit par les incendies qu'elles peuvent causer, quand elles sont utilisées par des mains imprudentes ou criminelles.

H. GRILLAGE

## DICTEES

### Demeure des animaux domestiques.

Les vaches ont une stalle. Les chevaux ont une écurie. Les moutons ont un berceau ou une bergerie. Le chien a une niche. Les poules ont un poulailler. Les pigeons ont un colombier. Les lapins ont un clapier ou une cage. Les abeilles ont une ruche ; les ruches sont dans le rucher.

### Demeure des animaux sauvages.

Le bœuf a un gîte. Le renard et le lièvre ont une tanche. Le sanglier et l'écureuil ont une bâche. Le lion a un abri. Le lapin sauvage a un terrier. L'aigle et le vautour ont une aile. Les oiseaux construisent des nids.

### La propreté.

La propreté, c'est la santé, ne l'oxilis pas jeune fille. C'est aussi l'aimant qui attache la famille à son intérieur. Quand chaque chose est à sa place et ne laisse rien à désirer, l'œil s'éclate, le cœur s'épanouit et l'on se sent heureux, alors même qu'il y agravat de la misère, un revers de métallique sous ce bien-être extérieur. Les heures passent toujours vite quand l'esprit et le cœur sont à l'aise, les jolis tableaux raccommodent les longues distances, les intérieurs gracieux retiennent les gens au logis. La toilette de la maison est une marque qui ne trompe point ; lorsqu'elle ne prouve pas l'aisance, elle prouve au moins l'intention d'y arriver. La malpropreté de la maison est un signe de décadence, de dégout et de décadence.

La propreté, c'est la sûreté. Tu ne laisseras pas la sue s'assasser dans la chaussée, une étincelle pourrait y mettre le feu.

J. MONGEAT

## RÉCITATION

### Le temps perdu.

Comme d'un vase que l'on peche,  
Goutte à goutte l'onde s'épanche,  
Nos jours s'écoulent lentement.  
Le moment succède au moment,  
Sous cette l'heure pousse l'heure.  
  
Le temps s'en va. Comme il se fuitre  
Celui qui croit le rattraper,  
Ne laissons jamais échapper  
Un instant sans nous rendre utile;  
La vie est courte et difficile.  
Nous regrettis serments superflus.  
Le temps passé ne revient plus.

OCTAVE AUBERT

## HISTOIRE

### Bataille du Morgarten.

**But général :** Nous voulons étudier l'histoire de la première bataille que les Waldstättien eurent à livrer.

**Extraordinaire :** A qui peuvent-ils bien avoir livré bataille ? Quel était l'ennemi qui voulait attenter à leurs libertés ? (A développer suivant les réponses des élèves).

#### Exposition — Les causes.

1. Après la mort de l'empereur Albert I<sup>e</sup>, ce ne fut pas son fils ainé qui l'succéda, mais Henri de Luxembourg. Il confirma toutes les franchises des Waldstättien. Malheureusement il ne régna que 3 ans. Quand il mourut, Frédéric d'Autriche, dit le Beau, espérait obtenir la couronne impériale. Mais, cette fois-ci encore, elle lui échappa : 3 princes électeurs seulement lui donnèrent leurs voix; les 4 autres votèrent pour Louis de Bavière. Frédéric n'accepta pas la décision des électeurs et maintint ses droits. La plupart des villes de la Suisse actuelle se prononcèrent en sa faveur, tandis que les Waldstättien, qui n'avaient rien de bon à attendre de l'Autriche, reconnaissent Louis de Bavière comme empereur. Cela irrita les ducs d'Autriche, qui jurèrent de se venger.

2. Les ducs d'Autriche étaient les protecteurs de l'abbaye d'Einsiedeln. Or, il existait une vieille querelle entre les Schwytzois et les moines, au sujet de la possession des pâturages de la chartreuse des Mythen. Au milieu de l'hiver 1315, les Schwytzois assiégèrent le couvent, pillèrent l'église, forcèrent les caves et les appartements, prirent le bétail dans les étables et emmenèrent plusieurs moines prisonniers. Ceux qui avaient été épargnés se plaignirent à leur chef spirituel, l'archevêque de Mayence, qui mit les Schwytzois au ban de l'Eglise, c'est-à-dire qu'il défendit aux prêtres de dire la messe, d'assister les mourants et de baptiser les enfants. Frédéric d'Autriche, que beaucoup reconnaissaient comme empereur, mit aussi les Schwytzois au ban de l'empire : leurs biens et leurs personnes n'étaient plus protégées, quiconque les rencontrait avait le droit de les blesser ou de prendre ce qui leur appartenait. Mais les Schwytzois ne s'inquiétèrent pas plus du ban de l'empereur que de celui de l'Eglise, et ils ne reconnaissent pas davantage Frédéric le Beau comme empereur. Celui-ci résolut de punir les Waldstättien et de les soumettre par les armes.

**Réflexions (à faire trouver par questions).** — Les deux causes de la bataille du Morgarten sont le refus des Waldstättien de reconnaître Frédéric le Beau comme empereur et le pillage du couvent d'Einsiedeln. En ce qui concerne la

première cause, les Schwytzois étaient parfaitement dans leur droit en ne reconnaissant pas Frédéric le Beau comme empereur et suzerain puisqu'il avait usurpé son titre. Quant à Frédéric, s'il avait été animé par un sentiment de justice plutôt que par l'ambition, ils se seraient peut-être montré moins irrités contre les Waldstätten. La conduite des Schwytzois est moins louable quand ils se livrent au pillage du couvent d'Einsiedeln. Ils auraient mieux fait de soumettre leur cas à leur juge naturel; seulement c'était un peu difficile puisque le protecteur du couvent était Frédéric le Beau et celui des Waldstätten, Louis de Bavière. On ne voit pas très bien comment une entente serait intervenue entre ces deux personnages. Il est probable que les moines profitent de la situation pour accaparer la plus grande étendue de pâturage et que les Schwytzois, exaspérés, se livrèrent au pillage du couvent. Quoi qu'il en soit, Frédéric le Beau n'avait pas le droit de les mettre au ban de l'empire.

*Les préparatifs*

1. Frédéric d'Autriche chargea son frère Léopold Ier de châtier les Waldstätten. Ce dernier prince, qui était très belliqueux, « brûlait d'envie de vaincre la résistance des malheureux révoltés », comme il disait. On était en automne de l'année 1315. En très peu de temps, Léopold réunit une puissante armée, composée de brillants chevaliers, la fleur de la noblesse, et de bourgeois des villes autrichiennes et des villes alliées de la Haute-Allemagne, Linz et Zurich entre autres. Le 14 novembre, toutes ces troupes devaient être réunies à Zoug.

2. Les gens des Waldstätten savent ce qui les attendait. Ils se mirent aussi en mesure de résister. Leur pays était en grande partie protégé par des montagnes; mais il fallait barrer ou fortifier les passages. Chaque canton fit ses préparatifs particuliers. Uri conclut une alliance avec les gens de la vallée d'Urseren, afin de se couvrir du côté du sud. Les Unterwaldiens construisirent une tour et des palissades près du lac, à l'entrée de leur pays. Les Schwytzois fortifièrent leurs frontières près d'Arth et construisirent des murailles à Rüthenfluh. Ils veillèrent jour et nuit derrière ces remparts et n'étaient pas sans inquiétude en attendant l'ennemi.

3. Le duc Léopold avait l'intention d'attaquer les Waldstätten de trois côtés à la fois. Une armée, conduite par le comte Otto de Strassberg, devait passer par l'Oberland bernois et le Bremg et envahir l'Obwald. Mille Lucernois avaient reçu l'ordre de penetrer par le lac des Quatre-Cantons dans le Nidwald et dans le canton d'Uri. L'armée principale, sous la conduite du duc en personne, devait emporter Schwyz en passant par Aegeri, le Sattel et Steinen. Quand le plan de l'expédition fut fixé, on demanda au duc s'il lui plaisait. « Pas complètement », répondit-il. — « Et pourquoi pas? » demandèrent les autres. — « Parce que vous avez très bien indiqué comment vous voulez entrer dans le pays, mais pas du tout comment vous voulez en sortir; nous ne pouvons pourtant pas toujours résister chez les Waldstätten. » — Tout le monde savait que Léopold entrerait dans les Petits Cantons par différents côtés; mais on avait en soin de maintenir secret l'endroit où l'armée principale devait avoir lieu. Les Autrichiens comprenaient ainsi forcer les Waldstätten à disperser leurs forces.

4. Malgré ces précautions, les Schwytzois avaient appris que le gros de l'armée autrichienne devait passer par Aegeri et le Morgarten. On ne sait pas exactement comment ils l'apprirent. On raconte qu'un chevalier, ami des Schwytzois nommé Henri de Hohenberg, aurait lancé, par-dessus la touraille d'Arth, une flèche à laquelle était attaché un billet contenant ces mots : « Sur vos gardes au Morgarten, la ville de la St-Odilemar. » Aussitôt que les Waldstätten connurent le plan de Léopold, ils rassemblèrent leurs forces: 400 Ursinois et 300 Unterwaldiens, estimant le danger que courait leur propre pays, se joignirent à leurs frères de Schwyz. La petite armée comptait ainsi 1300 à 1500 hommes. Déjà dans la nuit du 14 novembre, elle occupait les hauteurs du Morgarten.

l'exception, les deux armées qui allaient être en présence étaient bien différentes l'une de l'autre, au point de vue du nombre d'abord : tandis que l'une comptait de 15 à 20 mille hommes, l'autre n'en avait guère que 13 à 15 cents ; au point de vue des armes ensuite : tandis que l'armée de Léopold n'était composée que de chevaliers cuirassés, armés de longues lances, et de bourgeois bien pourvus de piques et d'épées, les bergers des Waldstaetten n'avaient que des massues et des hallebardes ; au point de vue des sentiments aussi : tandis que les soldats autrichiens et Léopold lui-même considéraient cette expédition comme une partie de plaisir, les Waldstaetten savaient que c'était pour leurs libertés, pour leurs foyers, pour leurs femmes et leurs enfants, pour tout ce qu'ils avaient de plus cher qu'ils affaient combattre. A ce dernier point de vue, ils étaient certainement bien supérieurs aux Autrichiens.

(A suivre.)

LUCIEN JAYET.

## COMPTABILITÉ

Degré supérieur.

### Compte d'un domestique.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1898, le domestique Paul avait en caisse f. 9,45. Le 24, il a reçu de son maître une avance de f. 20. Le 5 février, il a acheté 15 m. de toile à f. 0,90 le m. Le 28 du même mois, il a payé la facture de 6 chemises à fr. 1,80 l'une. Le 2 mars, il a reçu une gratification de f. 2. Le 25 avril, son maître lui a remis f. 70. Le 1<sup>er</sup> mai, Paul a placé f. 50 à la Caisse d'épargne. Le 15, il s'est acheté un chapeau de paille du prix de f. 2,75. Le 3 juin, il a reçu une avance de f. 10, et le 19, il a payé f. 2,80 pour diverses réparations à ses chaussures. Le 12 août, il a payé son impôt militaire, soit f. 9. Le 1<sup>er</sup> septembre, son maître lui a remis f. 50. Le 7, Paul a placé f. 40 à la Caisse d'épargne. Le 14 octobre, il a reçu f. 100. Le 20, il a envoyé à sa mère un tonneaulet de vin nouveau contenant 18 litres au prix de f. 30 F.M. Le 28, il a acheté, pour f. 17,50, une paire de bottes. Le 25 novembre, son maître lui a remis f. 150, solde de son gage et, le 30, il a placé f. 200 à la Caisse d'épargne.

Rétablissez son compte au 31 décembre 1898.

1898		Compte du domestique Paul	Recettes		Dépenses	
			Fr.	C.	Fr.	C.
Janvier	1	Il restait en caisse.	9	45		
"	24	Reçu en avance.	20			
Février	5	Achète 15 m. de toile à fr. 0,90 le m.			13	50
"	28	Facture de 6 chemises à fr. 1,80 l'une.			10	80
Mars	2	Reçu une gratification.	2			
Avril	25	Reçu en avance.	50			
Mai	1	Placé à la Caisse d'épargne.			50	
"	15	Achète un chapeau de paille.			2	75
Juin	3	Reçu en avance.	10			
"	19	Payé pour réparations de chaussures.			3	80
Août	12	Impôt militaire.			9	
Septembre	1	Reçu en avance.	50			
"	7	Placé à la Caisse d'épargne.			40	
Octobre	14	Reçu en avance.	100			
"	20	Payé 48 L. de vin à fr. 30 F.M.			26	40
"	28	Achète une paire de bottes.			17	50
Décembre	25	Reçu pour solde de son gage.	150			
"	30	Placé à la Caisse d'épargne.			200	
"	31	Balance : solde en caisse.			82	75
		Balances égales.	411	45	411	45

P. MEYER.

## ECOLE ENFANTINE

LECON DE CALCUL. (Enfants de 6 à 7 ans).

### Le nombre et sa representation graphique.

Avant de passer du calcul oral au calcul écrit, l'enfant doit apprendre à connaître le chiffre et à le considérer non comme un simple signe graphique, mais comme le représentant d'une quantité. L'idée du nombre doit se présenter à son esprit avant l'image du chiffre : aussi n'est ce qu'après une exacte connaissance du nombre que l'on peut montrer le chiffre. Dans les exercices à cet effet, où le chiffre doit presque toujours être mis en regard d'un nombre égal d'objets, on recapitule les notions de calcul déjà acquises, évitant par là de faire tomber l'enfant dans le domaine de l'abstraction, auquel se rattachent tous les signes conventionnels.

### LE CHIFFRE 2.

*Des balles ou autres objets servent de matériel d'intuition.*

Montrer deux balles et demander aux enfants combien il y en voient ?

— Que faudrait-il faire au tableau pour indiquer combien il y a de balles ?  
(Ecrire le chiffre 2).

En le désignant : Montrez-moi autant de doigts que cela, autant de mains, autant d'oreilles, etc.

Préparer différents objets au nombre de deux et faire écrire combien il y en a.

— Lequel d'entre vous veut écrire au tableau un autre chiffre déjà connu ?  
(Faire écrire 1).

— A combien de choses fait-il penser ? Faire prendre autant de balles que ce chiffre en désigne.

— Lequel de ces deux chiffres (1 et 2) représente le plus grand nombre d'objets ? Quelques enfants peuvent prendre chacun une ou deux balles, mais doivent montrer ou écrire au tableau leur combien ils en prennent. Ils se débarrassent de leurs balles en répétant les mêmes exercices.

Un autre est appelé pour sortir de la corbeille autant de balles qu'en indique ce chiffre, c'est-à-dire 1, puis encore une fois autant et tous les élèves disent et écrivent combien il y en a (chiffre 2).

Demander comment il se fait que leur chiffre ne soit pas celui qui a indiqué à leur camarade le nombre de balles à prendre ?

Montrer une balle rouge et une bleue et faire écrire au tableau combien il y en a de rouges et combien de bleues, puis combien en tout.

— J'aurais à une balle, la voici ; écrivez combien il en a ; il en reçoit encore une, écrivez aussi combien il en reçoit. — Ecrivez maintenant combien il a de balles en tout.

— Il en perd une, souligner un chiffre disant combien il en reste ; un autre indiquant combien il lui en manque.

Ecrire au tableau les chiffres 1 et 2 en disant à un enfant de choisir autant de balles qu'il est à dire 2.

Un autre en prendra 2 fois, 3 fois, 4 fois autant que le chiffre désigné (1 ou 2) indique.

Un troisième en montrera une de plus, une de moins que 1 ou 2.

Faire trouver la différence entre les quantités représentées par les chiffres 1 et 2.

On peut aussi faire dessiner une ou deux balles et écrire au-dessous en à côté combien il y en a.

Ces exercices se répètent pour les autres chiffres et deviennent toujours plus nombreux et plus variés.

E. WENIG.

## — AVIS IMPORTANT —

**Les nouveaux abonnés pour 1900 recevront l'EDUCATEUR gratuitement jusqu'à la fin de l'année.**

**Prière à nos amis de faire une active propagande autour d'eux, afin que l'EDUCATEUR devienne de plus en plus l'organe du corps enseignant de toute la Suisse romande.**

---

**A NOS LECTEURS** — Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.

---

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES ÉCOLES PRIMAIRES

Lausanne. — Une place de maître de gymnastique est au concours.  
Fonctions: 33 heures de leçons hebdomadaires.

Traitements: fr. 2400 par an; augmentation de fr. 150 pour 5 ans de service.

Adresser les offres de service au département de l'instruction publique et des cultes, service de l'instruction publique, jusqu'au 15 décembre prochain, à 6 h. du soir.

13188.

## Gérance de l'Éducateur

La Gaîté, Lausanne.

centimes

*Le soussigné demande un abonnement à l'EDUCATEUR pour l'année 1900 et désire recevoir les numéros parus en décembre 1899.*

*Signature:* .....

*Adresse exacte:* .....

**A détacher et à envoyer à la gérance de l'Éducateur.**

*Conférences publiques et gratuites*  
**sur la coupe et la confection des vêtements de dames**  
offertes aux couturières et à toutes les personnes que cette question peut intéresser

A la demande de la Commission des cours professionnels d'Yverdon, le département fera donner, dans la salle de l'Aula, bâtiment du nouveau collège de cette ville, les conférences dont le programme suit, par Mme Girond, professeur de coupe, auteur d'un cours adopté par le Département pour l'instruction professionnelle des apprentices couturières et lingerie.

Ces conférences forment un véritable cours de coupe rationnelle des vêtements de dames et de leurs modifications d'après les créations de la mode. Des démonstrations pratiques sont faites dans chaque conférence afin que les auditrices puissent se rendre compte de l'application des théories exposées.

**Programme**

*1<sup>re</sup> Conférence, le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 1899, à 8 heures du soir.*

*Les mesures, leur utilité dans le tracé des patrons et dans les modifications de ceux-ci (patrons à créer par la couturière ou patrons donnés par les journaux de mode).*

*2<sup>e</sup> Conférence, le mardi 5 décembre 1899, à 8 heures du soir.*

*L'assemblage rationnel des diverses pièces du vêtement, vérification de la coupe de ces pièces d'après les mesures.*

*3<sup>e</sup> Conférence, le vendredi 8 décembre 1899, à 8 heures du soir.*

*L'essayage, rectifications méthodiques; étude des diverses conformations.*

*4<sup>e</sup> Conférence, le mardi 12 décembre 1899, à 8 heures du soir.*

*Transformation ou adaptation des patrons-types à la mode du jour; étude des principales modifications et des procédés à employer pour les créations. « Mode ».*

*5<sup>e</sup> Conférence, le vendredi 15 décembre 1899, à 8 heures du soir.*

*Etudes des jupes courtes et longues. Leur coupe, leurs modifications normales. L'importance et le rôle du fer à repasser dans la confection des jupes à traîne.*

---

**ON DEMANDE**

pour l'**Institut Concordia, Zurich, en Instituteur** (rang de l'école secondaire) pour le **FRANCAIS** et enseignement réel en français. (Za 1200)

---

**Librairie F. ROUGE, Lausanne**

**Poirier-Belay.** *Atlas de géographie historique, à l'usage des établissements d'instruction secondaire classique et moderne. Deuxième édition entièrement refondue.*

*Histoire ancienne, 12 cartes, 3 plans. In-4°* 1 50

*Histoire du moyen-âge, 10 cartes* 1 25

*Histoire moderne, 13 cartes (sous pressé).*

**Reisser & Michel.** *Programme de gymnastique pour enfants de 7 à 10 ans (garçons et filles). In-12, cart.* 4 —

**Mayor, H.** *Introduction à l'étude de l'histoire et supplément aux manuels en usage dans la Suisse romande. Petit in-8* — 80

**Cours de coupe de la mode pratique.** *Pour faire soi-même ses robes, ses manteaux. In-12<sup>e</sup>, avec figures, carrionné* 1 50

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

Saison d'hiver

Confection pour Messieurs et Jeunes Gens

Grand assortiment

de Vêtements complets depuis les prix les plus bas.

Pardessus. — Manteaux. — Bottes. — Pélerines.

Gilets de chasse.

Tricots vaudois. — Culottes. — Camisoles.

Confection sur mesure travail soigné.

Grand choix de draperie en tout genre chez

CONSTANT GACHET, AUBONNE

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets

75, 85 à 130 fr.

Lits fer, complets

38, 48 à 68 fr.

Garde-robe massives

100, 115 à 125 fr.

Garde-robe saquin

50, 60 à 75 fr.

Lavabos-commode marbre

55, 65 à 75 fr.

Lavabos simples, marbre

22, 25 à 45 fr.

Armoires à glace,

120 à 180 fr.

Commodes massives

50 à 75 fr.

ameublements de salon,

Louis XV 140 à 350 fr.

ameublements de salon,

Louis XIV 350 à 550 fr.

ameublements de salon,

Louis XVI 380 à 580 fr.

Canapés divers

20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

# FETTISCH FRÈRES

MAGASINS DE MUSIQUE

LAUSANNE ET VEVEY

## L'ORPHEON DES ÉCOLES

N°	A 2 voix	Prix net	N°	A 3 voix	Prix net
1.	Bischoff, J., La Filouse (Major Da- vel)	0,15	24.	Kling, H., Weber, Freischütz. Cœu- r sensible 0,25	
	A 3 voix		25.	Devant la ju- nesse 0,25	
2.	Kling, H., Dieu qui garde la patrie 0,25		26.	- Donizetti, Ville du Régiment. Prière 0,25	
3.	Kling, H., Pastorale 0,25		27.	- Auber, La Muette de Portici. Prière 0,25	
4.	y L'Oraison Dominicale 0,25		28.	- Mendelssohn, Rue, Trio des anges 0,25	
5.	y Soyons bons 0,25		29.	- Boieldieu, Dame blanche. Chœur des montagnards 0,25	
6.	y Solitude 0,25		30.	Chœur des menustrals 0,25	
7.	y La Filouse 0,25		31.	La vieille Berner Marche 0,25	
8.	North, C., 6 chants de Noël 0,25		32.	- Spohr, Puissance de Dieu 0,25	
9.	Bischoff, J., La Filouse 0,25		33.	Kling, - Kreutzer, Une nuit à Grenade. Chœur pastoral 0,25	
10.	Kling, H., Chant de Noël 0,25		34.	Sur la montagne 0,25	
11.	Chassain, H., La Noël des petits enfants 0,25		35.	Prière du soir 0,25	
12.	North, C., La-haut 0,25		36.	Mendelssohn, Songe d'une Nuit d'été: Hymne de joie (sur la Marche nuptiale) avec accompagnement de piano 0,50	
13.	y La Chanson des étoiles 0,25		37.	Kling, A., Fils, L'Avalanche. Scène alpestre 0,50	
14.	y Les Chanteurs des Alpes 0,25		38.	Adam, A., Cantique de Noël 0,25	
15.	y Les Clochettes bleues 0,25		39.	Les enfants du pays 0,50	
16.	y Le Chasseur suisse 0,25		40.	Mayor, G., Les cadets suisses 0,30	
17.	y Le Livre de la vie 0,25		41.	A 3 voix égales	
18.	Kling, H., - Mozart, Flûte enchantée, Hymne 0,25		42.	Hochstetter, C., Op. 22, L'Harmonie. 12 mélodies originales 0,50	
19.	y La fée du logis 0,25				
20.	y Pour avoir du char- me vainqueur 0,25				
21.	y Bien-tôt s'enfuirà notre enfance 0,25				
22.	y Charmante musi- que 0,25				
23.	Weber, Freischütz C'est la voix 0,15				

## Répertoire Choral

Collection de nouveaux Chœurs à 4 voix d'hommes

## CHŒURS A 4 VOIX MIXTES

Très grand choix

## ECHOS DU LÉMAN. — Chœurs à 4 voix mixtes

Vol. I, religieux. — Vol. II, divers.

Envoyez en examen par retour du courrier. — Grand rabais par quantité.

DEUXIÈME ANNÉE — N° 51.

LAUSANNE — 16 décembre 1888.

# L'EDUCATEUR

(—EDUCATEUR—ET—ECOLE—REUDIS—)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraisant tous les samedis.

RÉDACTION EN CHEF

**FRANÇOIS GUEX**, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie morale.

**ALEXIS REYMOND**, institu-

teur, Morges.

Secrétaire : Gossens et Albrecht.

**MARIUS PERRIN**, institu-

teur, La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION

SECTION BERNOISE : H. Gobat, inspecteur  
scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur.

SECTION NEUCHATELOISE : C. Hintenlang, inspec-

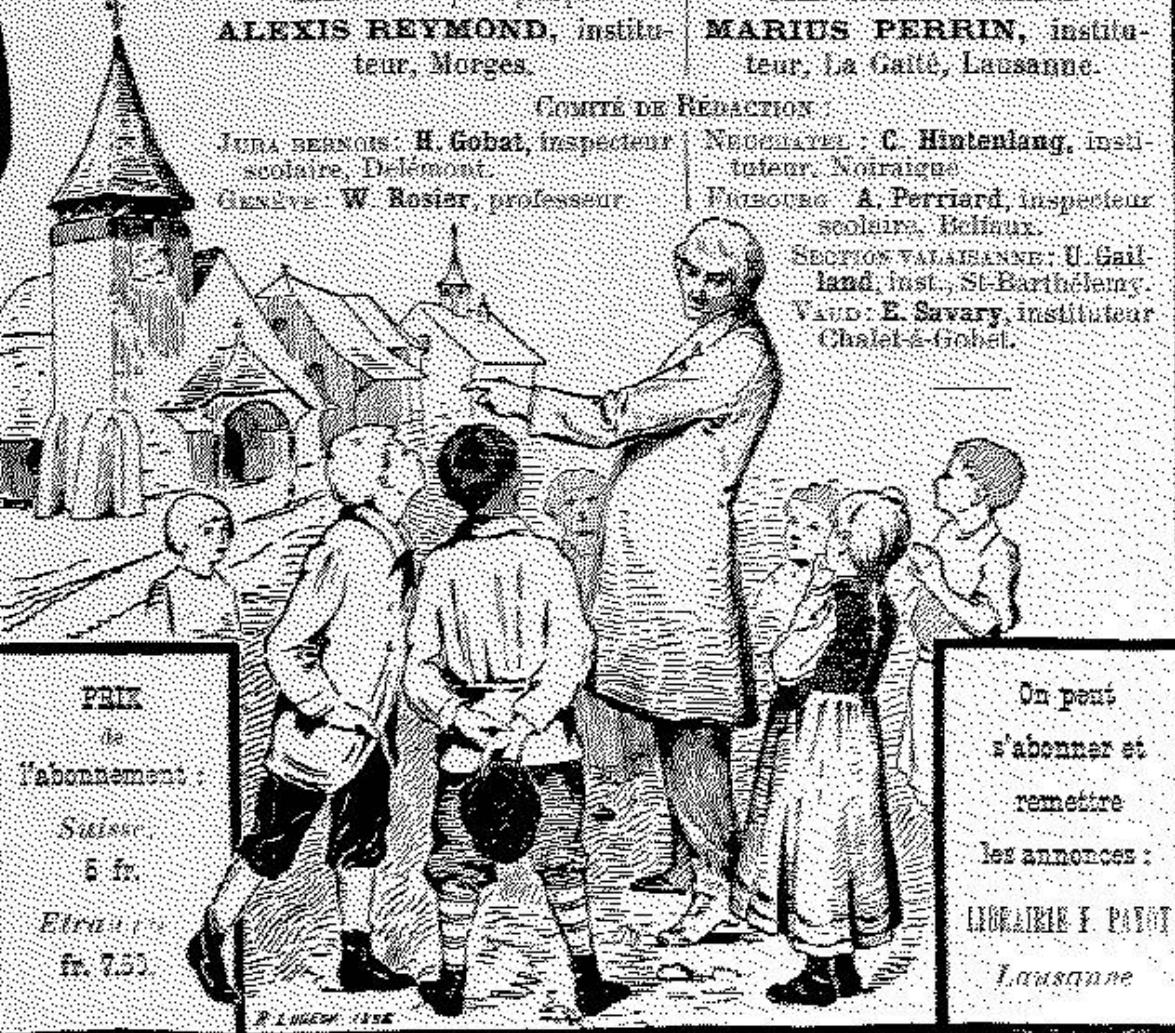
teur, Noiraigue.

Fribourg : A. Perriard, inspecteur  
scolaire, Hellique.

SECTION VALAISIENNE : U. Gaill-

land, Inst., St-Barthélémy.

Vaud : E. Savary, instituteur  
Châtel-Gobet.



Prix  
de  
l'abonnement :

Suisse  
5 fr.

Etranger  
fr. 7.50

On peut  
s'abonner et  
remettre  
les annonces :

LIBRAIRIE L. PAUL  
LAUSANNE

Tout ouvrage dont l'EDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce  
ou à un compte-rendu dans la revue. Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

# Ouvrages offerts en primes

## aux abonnés de "l'Éducateur,"

Par suite d'arrangement avec la **Librairie F. Payot, à Lausanne**, l'administration du journal est en mesure d'offrir à ses abonnés, à titre de *primes*, les ouvrages mentionnés sur la présente liste.

Tous les envois sont faits par la Librairie F. Payot, et contre remboursement, sans exception.

<b>Au Foyer romand.</b> Etrennes littéraires suisses 1887-1890. N'importe quelle année. Au lieu de 3 fr. 50	2 —
<b>Education et Instruction.</b> Rapport sur le groupe XVII à l'Exposition nationale suisse de Genève 1890, publié sous la direction de M. François Guex, directeur des écoles normales à Lausanne, avec la collaboration de MM. L. Zbinden, John Cleer, Ed. Payot, C. Viguier, L. Genoud, A. Bouvier, Max R. Rehoms, MM. H. Gobat et A. Combe. In-8° de 675 pages, avec nombreuses figures dans le texte. Au lieu de 5 fr.	2 50
<b>Recueil de monographies pédagogiques.</b> Publiées à l'occasion de l'Exposition scolaire suisse à Genève 1890. 4 vol. in-8° de VII-288 pages, avec deux planches hors texte. Au lieu de fr. 7 50	3 50
<b>Rosset.</b> Virgile. <i>Histoire de la littérature française hors de France</i> . (Suisse, Belgique, Canada, Hollande, Allemagne, Angleterre, Orient). In-8° de XIV-531 pages. Au lieu de 8 fr.	4 —
<b>Sensine II.</b> <i>Caractéristique française du XIX<sup>e</sup> siècle</i> . Choix de morceaux et notices biographiques. Première partie. <i>Les Présateurs</i> . Un vol. in-16 de 604 p. Au lieu de 5 fr. Deuxième partie. <i>Les Poètes</i> . Un vol. in-16 de 604 pages. Au lieu de 5 fr.	3 50
<b>Tissot et Cornut.</b> <i>Les Présateurs de la Suisse romande</i> . Morceaux choisis et notices biographiques. 4 vol. in-16 de 388 pages. Au lieu de 3 50	2 25
<b>Mod.</b> Édouard. <i>Etudes sur le XIX<sup>e</sup> siècle</i> . In-16 de 240 pages. Au lieu de fr. 3 50	2 00
<b>Mod.</b> Édouard. <i>Mémoires Fénelon</i> . Divisé en trois actes. Gr. in-8° de 440 pages. Au lieu de 4 fr.	2 —
<b>Mailly.</b> Albert. <i>Le Trésor des cuistiers</i> . 150 menus accompagnés chacun de la recette complète du menu établie sur le nombre des couverts. Gr. in-16 de 576 pages, cartonné dos tenu. Au lieu de 6 fr.	2 75
<b>Bettli.</b> J. <i>Cours d'économie domestique</i> . Manuel et livre de lecture à l'usage des écoles et des familles. 1 a vol. in-16 de 375 pages. Au lieu de fr. 3 50	2 25
<b>Lutz.</b> M. <i>Dictionnaire géographique et statistique de la Suisse</i> . Nouvelle édition refondue et complétée par A. de Sprecher. Revue pour ce qui concerne la Suisse romande, par J.-L. Moratet. Lausanne 1859. 2 vol. in-8° in-imp. sur deux colonnes, de 520 et 547 pages. Au lieu de 10 fr.	3 50

N. B. Toute demande de prime doit être adressée à la Librairie F. Payot, Lausanne.

## — AVIS IMPORTANT —

Les nouveaux abonnés pour 1900 recevront l'**EDUCATEUR** gratuitement jusqu'à la fin de l'année.

Priez à nos amis de faire une active propagande autour d'eux, afin que l'**EDUCATEUR** devienne de plus en plus l'organe du corps enseignant de toute la Suisse romande.

---

A NOS LECTEURS — Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.

---

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Subsidies aux communes pour payer les régences

Les communes intéressées sont informées que ce sous-sid est payable aux recettes de district.

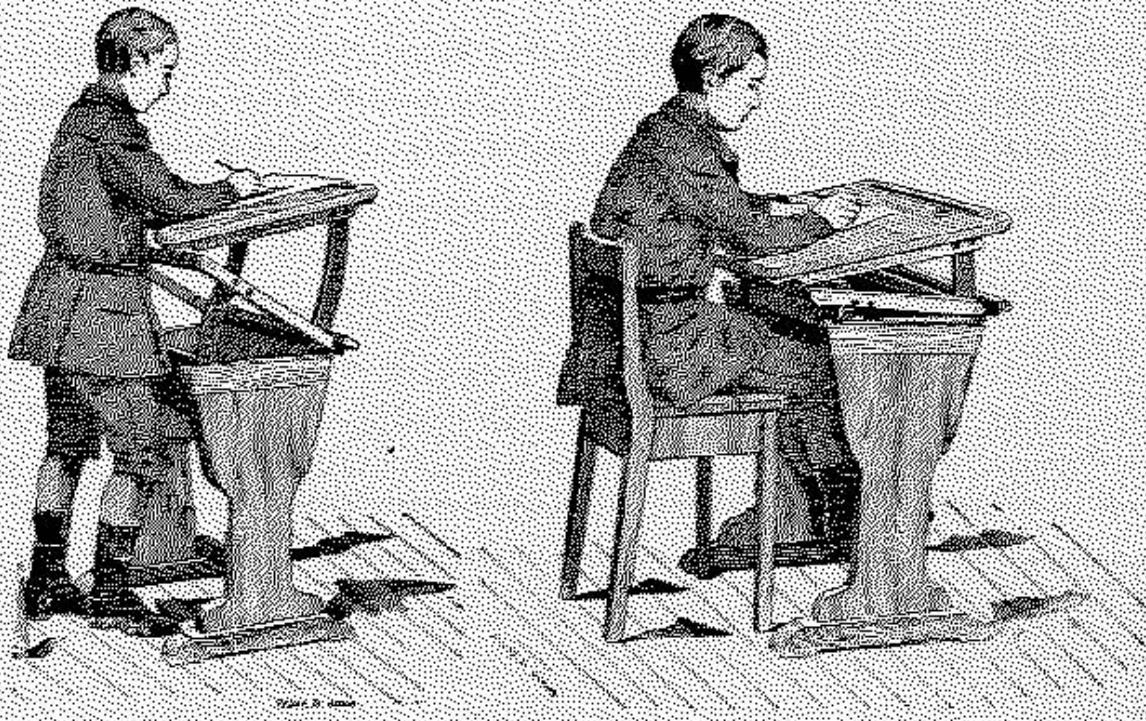
---



**PUPITRES HYGIENIQUES**  
**A. MAUCHAIN**  
**GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE**

Système breveté — Modèle déposé.

**PUPITRES POUR FAMILLE S'ADAPTANT A TOUTES LES TAILLES (1 place.)**



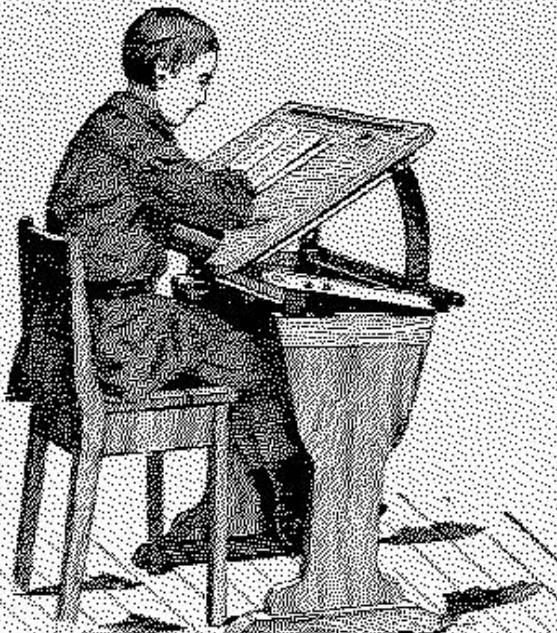
Dessin.

Ecriture.

N° 7 Bois verni      Fr. 50  
\* Chaise vernie      7

Prospectus gratis.

Travail assis et debout.



Lecture.

en travaillant sur les tables mobiles, un point essentiel est qu'ils travaillent alternativement assis ou debout.

Signé Max Jourraet.

MONSIEUR,

Les tables pupitres système Mauchain dont j'ai fait l'apparition pour servir à mes enfants remplissent admirablement le but que je me proposais. Pour les différentes positions renouvelées que l'on peut faire varier à la tablette suivant que l'on veuille lire ou écrire, mes enfants ont perdu l'habitude des mauvaises positions où ils prennent